CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

Nom : CORDIER

Prénom(s) : Jean Jules

Sexe : Homme

Date de naissance : 07-04-1874

Lieu de naissance : Eure, Evreux

Cote(s) : LH//589/35

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation.Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles

CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

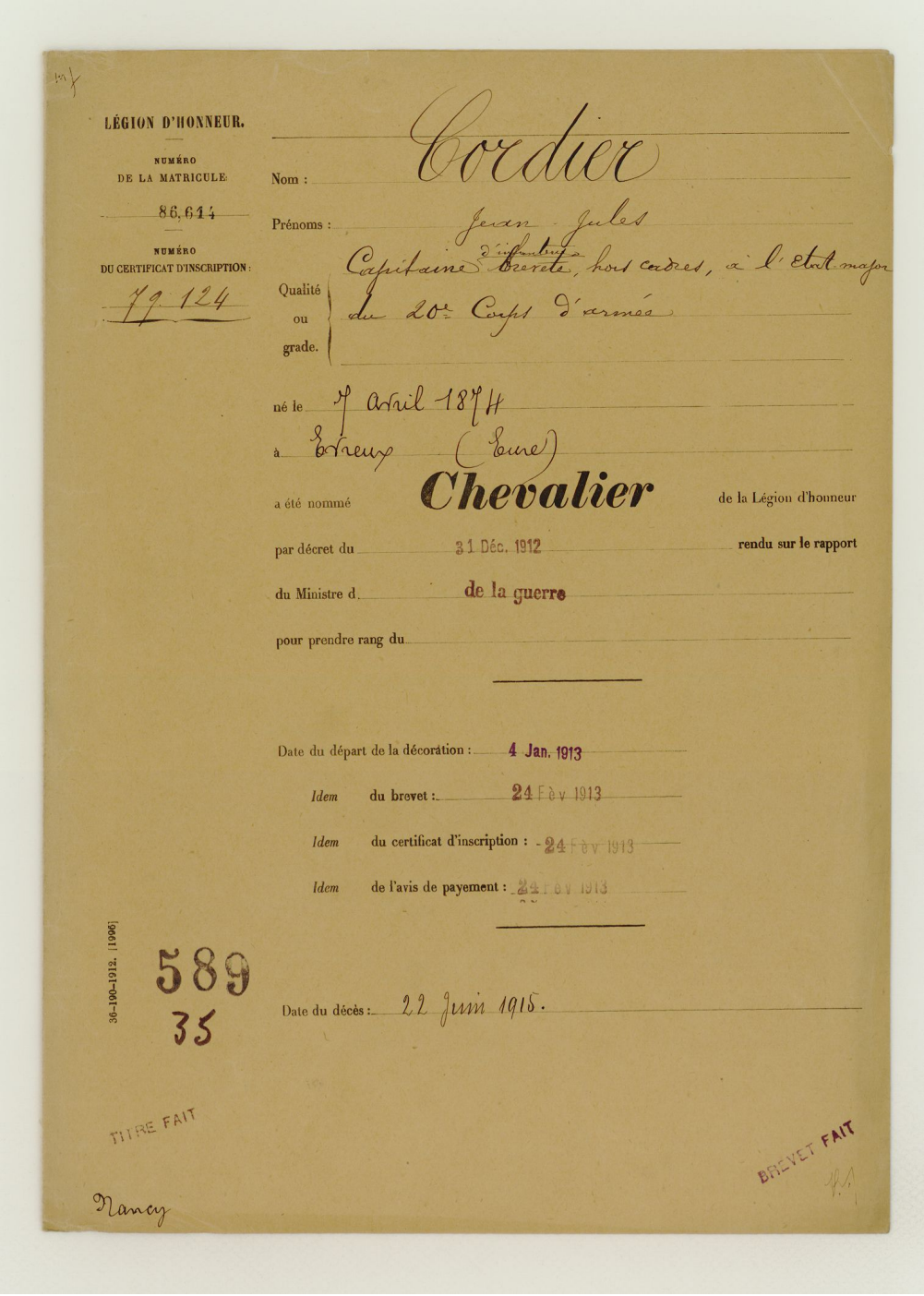

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE
86.614

NUMÉRO DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION :
79 124

Nom : Cordier

Prénoms : Jean - Jules

Qualité ou grade. Capitaine d'infanterie breveté, hors cadres, à l'état major du 20e Corps d'armée

né le 9 avril 1874

à Ervy (Aube)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 31 Déc. 1912 rendu sur le rapport

du Ministre d. de la guerre

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 4 Jan. 1913

Idem du brevet : 24 Fév 1913

Idem du certificat d'inscription : 24 Fév 1913

Idem de l'avis de payement : 24 Fév 1913

Date du décès : 22 juin 1915.

30-100-1912. [1906]

589
35

TITRE FAIT

Nancy

BREVET FAIT

CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

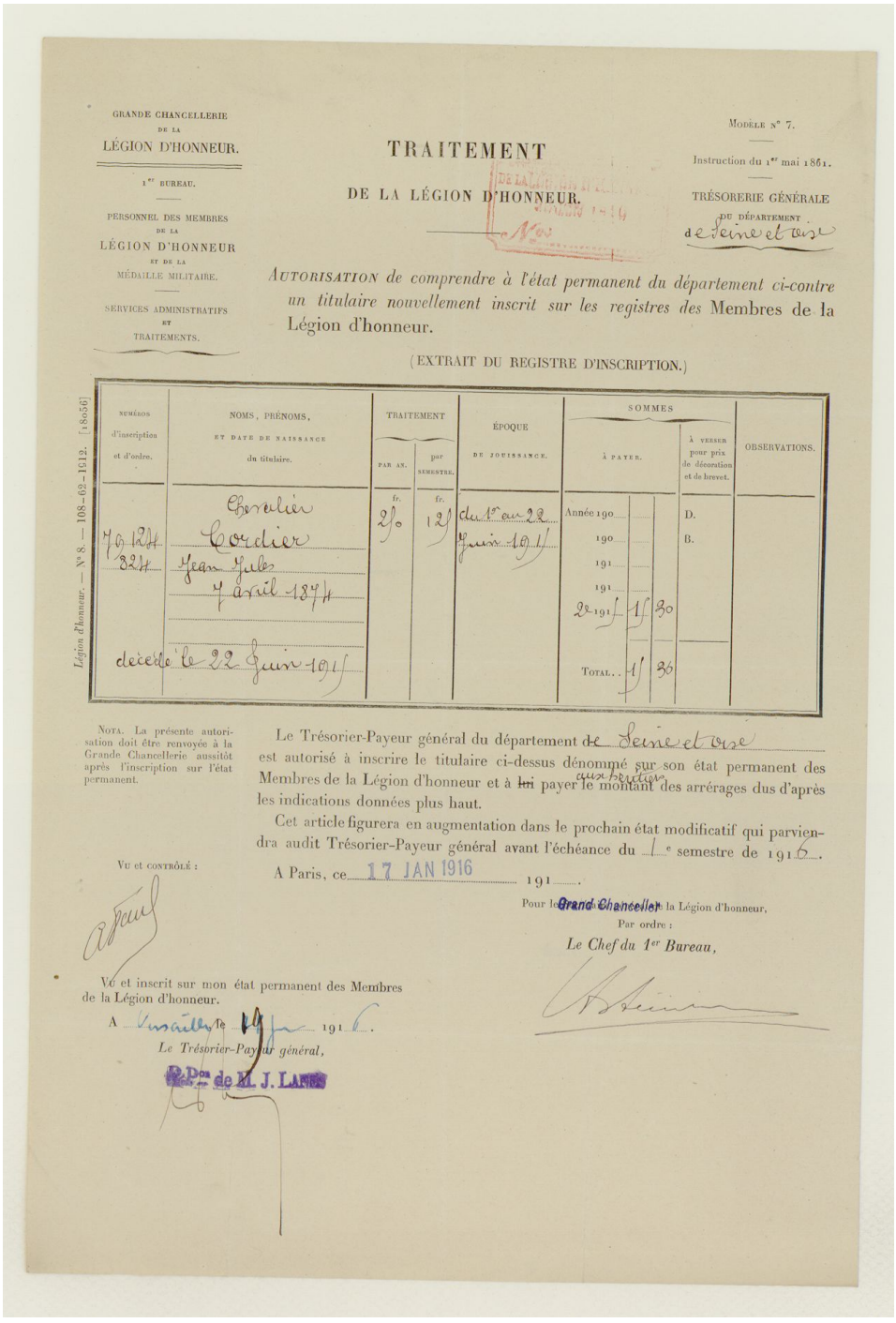

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRAITEMENTS.

MODÈLE N° 7.

Instruction du 1er mai 1861.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT de Seine et Oise

TRAITEMENT DE LA LÉGION D'HONNEUR.

AUTORISATION de comprendre à l'état permanent du département ci-contre un titulaire nouvellement inscrit sur les registres des Membres de la Légion d'honneur.

(EXTRAIT DU REGISTRE D'INSCRIPTION.)

NUMÉROS d'inscription et d'ordre.	NOMS, PRÉNOMS, ET DATE DE NAISSANCE du titulaire.	TRAITEMENT PAR AN.	TRAITEMENT par SEMESTRE.	ÉPOQUE DE JOUISSANCE.	SOMMES À PAYER.	SOMMES À VERSER pour prix de décoration et de brevet.	OBSERVATIONS.
70.124 324	Chevalier Cordier Jean Jules 4 avril 1844 décédé le 22 Juin 1916	fr. 250	fr. 125	du 1er au 22 Juin 1916	Année 190 ... D. 190 ... B. 191 ... 191 ... 22 1916 15 30 TOTAL... 15 30		

Légion d'honneur. — N° 8. — 108-62-1912. [18056]

NOTA. La présente autorisation doit être renvoyée à la Grande Chancellerie aussitôt après l'inscription sur l'état permanent.

Le Trésorier-Payeur général du département de Seine et Oise est autorisé à inscrire le titulaire ci-dessus dénommé sur son état permanent des Membres de la Légion d'honneur et à ~~lui~~ payer aux héritiers le montant des arrérages dus d'après les indications données plus haut.

Cet article figurera en augmentation dans le prochain état modificatif qui parviendra audit Trésorier-Payeur général avant l'échéance du 1er semestre de 1916.

A Paris, ce 17 JAN 1916 191...

Pour le Grand Chancelier de la Légion d'honneur,
Par ordre :
Le Chef du 1er Bureau,

VU et CONTRÔLÉ :

Vu et inscrit sur mon état permanent des Membres de la Légion d'honneur.

A Versailles le 19 Jan 191 6.

Le Trésorier-Payeur général,

P. Dor de M. J. Lanes

20 e CORPS D'ARMÉE.
e DIVISION.
e BRIGADE.

MODÈLE n° 7.
Circulaire du 24 octobre 187

CERTIFICAT DE CESSATION DE PAIEMENT.

Bulletin mentionné remis
2.14 oct 15 Paris
par 4e Chasseurs

Titre remis à la Grande Chancellerie
4/11/1
Cordier

AVIS DE MUTATION

POUR

LES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR OU LES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

Nous soussignés, Membres du Conseil d'administration du 4e Bataillon de chasseurs à pied

certifions que M. (2) Cordier, Jean né le 7 avril 1874 à Evreux

jouissant d'un traitement annuel de deux cent cinquante francs, en qualité de (3) Chevalier

a cessé d'être payé par nos soins à compter du (4) premier Juin mil neuf cent quinze

Le dernier paiement qui lui a été fait étant celui du (5) 1er Semestre 1915, il ne sera plus compris sur les états de paiement du corps à partir de la date ci-dessus indiquée.

Nous certifions, en outre, qu'il (6) est décédé le 22 Juin 1915 (tué à l'ennemi devant Neuville St Wast)

Fait à Gincy près Corbie le 21 Juillet 1915

Les Membres du Conseil d'administration,

L'officier chargé du Matériel L. Faure — Lebrun Mullo — Le Capitaine Président Perry

Vu par nous, Sous-Intendant militaire,
Chalons le 28 Juillet 1915

(1) Désignation du corps.

(2) Nom, prénoms, date et lieu de naissance d'après l'acte de naissance.

(3) Grade dans la Légion d'honneur ou décoré de la Médaille militaire.

(4) 1er juin ou 1er décembre.

(5) 1er ou 2e semestre.

(6) Si le titulaire change de corps : « Qu'il est passé au... en « qualité de..... » et que nous avons adressé son certificat d'inscription à ce corps.

S'il est libéré ou retraité : « Qu'il « a été libéré ou retraité et qu'il « a fixé sa résidence à... » et que nous lui avons remis son certificat d'inscription. L'indication du domicile doit être rigoureusement inscrite.

S'il est détaché, l'indication du lieu du détachement et constater la remise du certificat d'inscription.

Enfin, s'il est décédé, la date précise du décès.

Nancy et Paris. — Imp. et lib. milit. Marc Imhaus et René Chapelot. — Très. n° 80.

CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

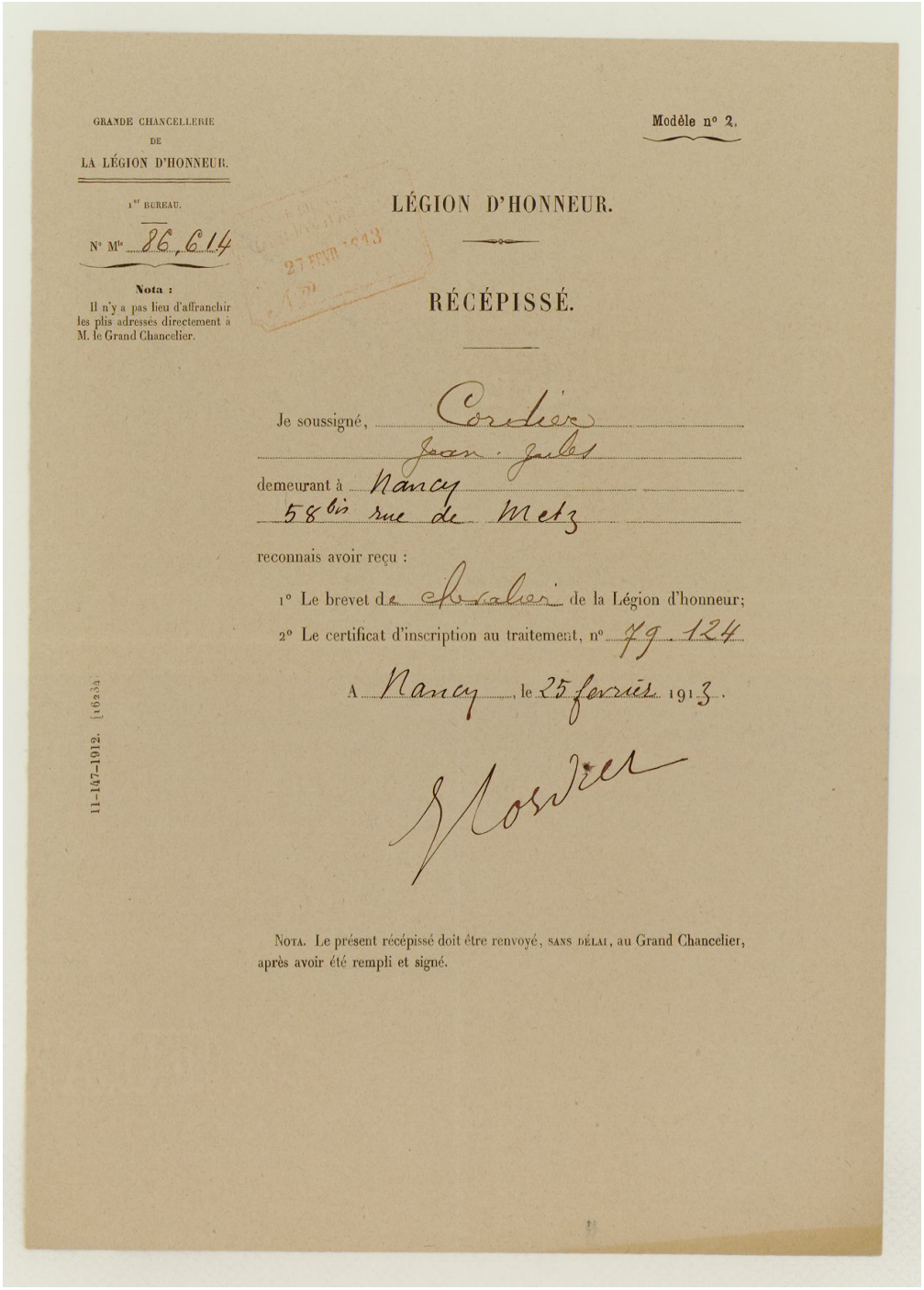

GRANDE CHANCELLERIE
DE
LA LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

N° M[e] 86,614

Nota :
Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

Modèle n° 2.

LÉGION D'HONNEUR.

RÉCÉPISSÉ.

Je soussigné, Cordier
Jean Jules
demeurant à Nancy
58 bis rue de Metz
reconnais avoir reçu :

1° Le brevet de Chevalier de la Légion d'honneur;

2° Le certificat d'inscription au traitement, n° 79.124

A Nancy, le 25 février 1913.

J Cordier

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI, au Grand Chancelier, après avoir été rempli et signé.

11-147-1912. [16233]

CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

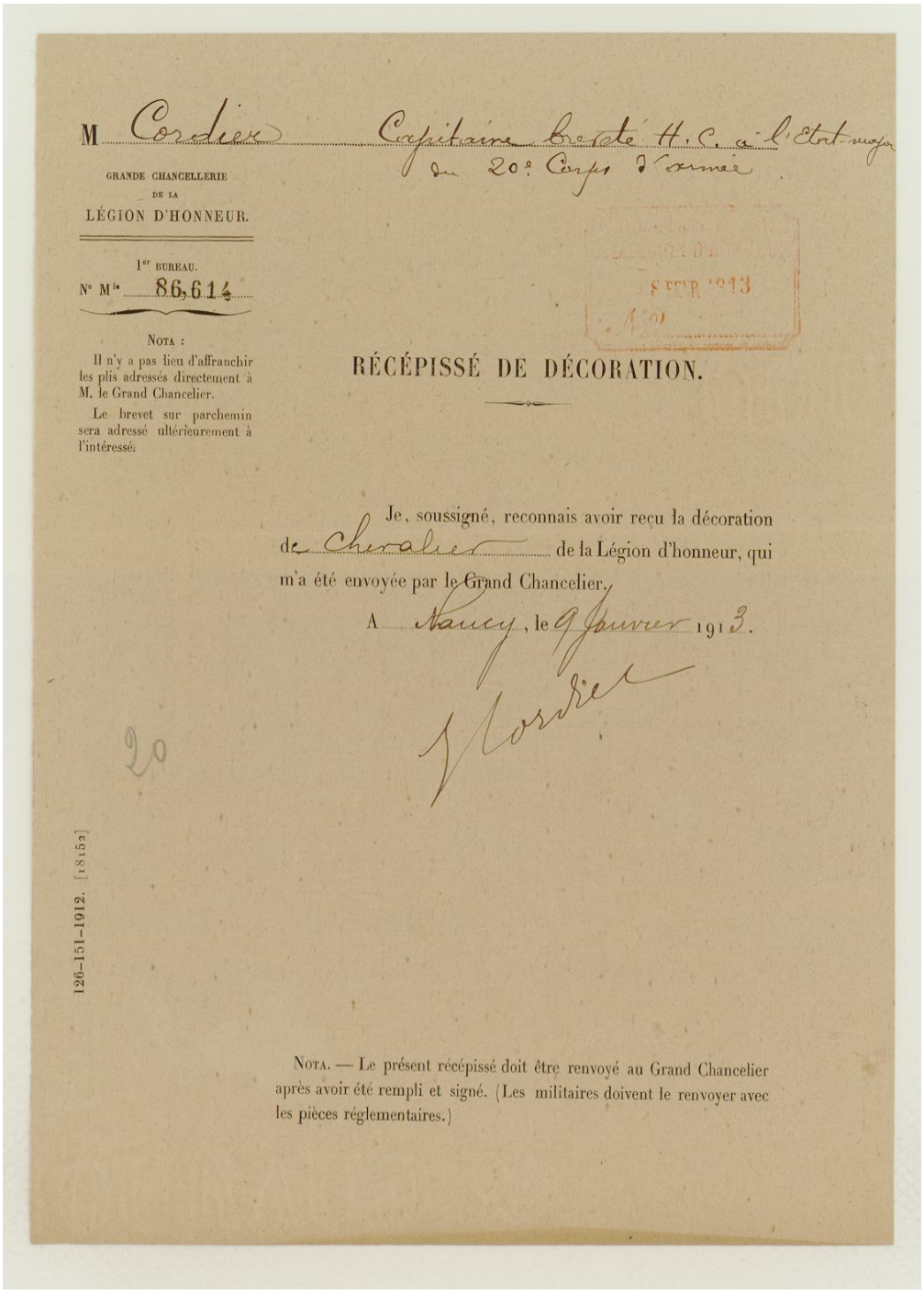

M Cordier Capitaine breveté H.C. à l'Etat major du 20e Corps d'armée

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

N° M.a 86,614

NOTA :
Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.
Le brevet sur parchemin sera adressé ultérieurement à l'intéressé.

8 FEVR 1913

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur, qui m'a été envoyée par le ~~Grand~~ Chancelier.

A Nancy, le 9 Janvier 1913.

Cordier

20

126-151-1912. [18152]

NOTA. — Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier après avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec les pièces réglementaires.)

CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

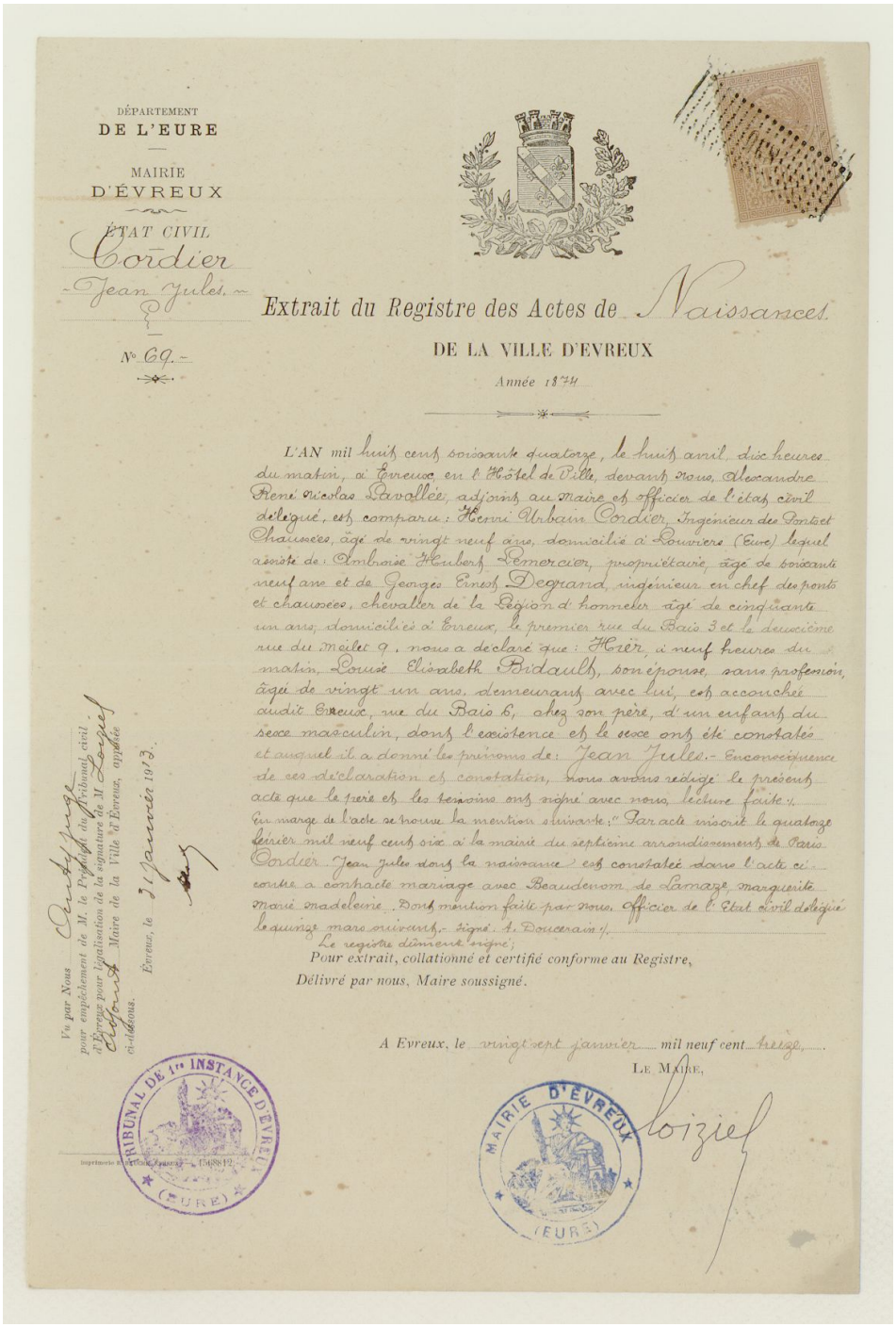

DÉPARTEMENT
DE L'EURE

MAIRIE
D'ÉVREUX

ÉTAT CIVIL
Cordier
Jean Jules.

N° 69.

Extrait du Registre des Actes de Naissances
DE LA VILLE D'EVREUX
Année 1874

L'AN mil huit cent soixante quatorze, le huit avril dix heures du matin, à Evreux en l'Hôtel de Ville, devant nous, Alexandre René Nicolas Lavallée, adjoint au maire et officier de l'état civil délégué, est comparu : Henri Urbain Cordier, Ingénieur des Ponts et Chaussées, âgé de vingt neuf ans, domicilié à Louviers (Eure) lequel assisté de : Ambroise Hubert Lemercier, propriétaire, âgé de soixante neuf ans et de Georges Ernest Degrand, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, âgé de cinquante un ans, domiciliés à Evreux, le premier rue du Bais 3 et le deuxième rue du Mallet 9, nous a déclaré que : Hier, à neuf heures du matin, Louise Elisabeth Bidault, son épouse, sans profession, âgée de vingt un ans, demeurant avec lui, est accouchée audit Evreux, rue du Bais 6, chez son père, d'un enfant du sexe masculin, dont l'existence et le sexe ont été constatés et auquel il a donné les prénoms de : Jean Jules.- En conséquence de ces déclaration et constation, nous avons rédigé le présent acte que le père et les témoins ont signé avec nous, lecture faite.
En marge de l'acte se trouve la mention suivante : Par acte inscrit le quatorze février mil neuf cent six à la mairie du septième arrondissement de Paris Cordier Jean Jules dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Beaudenom de Lamaze, Marguerite Marie Madeleine. Dont mention faite par nous, officier de l'Etat civil délégué le quinze mars suivant.- signé : A. Doucerain ;
Le registre dûment signé ;
Pour extrait, collationné et certifié conforme au Registre,
Délivré par nous, Maire soussigné.

A Evreux, le vingt sept janvier mil neuf cent treize,
LE MAIRE,

Vu par Nous Juge de Paix pour empêchement de M. le Président du Tribunal civil d'Evreux pour légalisation de la signature de M. Lavallée Adjoint Maire de la Ville d'Evreux, apposée ci-dessus.
Evreux, le 31 janvier 1913.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'EVREUX (EURE)
MAIRIE D'EVREUX (EURE)

Corps. Etat-Major du 20e Corps d'Armée

MODÈLE N° 53.
RÈGLEMENT du 20 mars 1906 sur l'administration des corps de troupe.
FORMAT DU PAPIER : Hauteur . . . . 0m,36 Largeur 0m,23

ETAT DES SERVICES

de M. Cordier

N° MATRICULE. 35

NOM (Écrit en bâtarde). Cordier

Prénoms : Jean Jules Surnom :

ÉTAT CIVIL.
Né le 7 Avril 1874, à Evreux, canton du dit, dépt de l'Eure
fils d'Henri Urbain et de dame Louise Elisabeth Bidault
domiciliés à Evreux, canton du dit, département de l'Eure
Marié le 14 février 1906, à dlle Beaudenom de Lamaze Marguerite Marie Madeleine
alors domiciliée à Rennes, département d'Ille et Vilaine
Autorisation d(1) Gouverneur Militaire de Paris du 20 Janvier 1906 enfants : masculin, féminin.
(2)

SIGNALEMENT
Cheveux noirs, sourcils, yeux noirs, front, nez, bouche moyenne
menton rond, visage ovale ; taille de 1 mètre 76 cent. Taille rectifiée :
Marques particulières :

Arrivé au corps le 24 Octobre 1910, comme capitaine

SERVICES. — POSITIONS DIVERSES.

DÉSIGNATION des différents corps, positions diverses, écoles, missions, etc., où l'officier a servi. (1)	GRADES successivement obtenus. (2)	DATES correspondant à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2. (3)	DURÉE DES SERVICES — EN ACTIVITÉ. Ans. (4)	Mois. (5)	Jours. (6)	EN NON-ACTIVITÉ. Ans. (7)	Mois. (8)	Jours. (9)	OBSERVATIONS. (10)
Engagé volontaire pour 3 ans, à la mairie d'Evreux (Eure) le 25 Octobre 1893. A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 1894, de la subdivision d'Evreux, n° 26 dans le canton d'Evreux Sud, n° 650 au registre matricule du recrutement									A) N° de sortie de l'École : 68 sur 465 élèves B) Détaché au régiment de marche de Zouaves (Corps expédre de Chine) du 26 août 1900 au 11 août 1901 inclus
École spéciale militaire	élève	28 Octobre 1893							
d°	élève de 1ère classe	20 Mars 1894							
d°	Caporal	25 Août 1894							C) a fait un stage de 2 mois au 22e régiment d'artillerie du 1er mai au 30 juin 1904 inclus
d°	Sergent	1er Janvier 1895							
28e Régiment d'Infanterie	Sous-lieutenant	1er Octobre 1895 (A							
d°	Lieutenant	1er Octobre 1897							
4e Régiment de Zouaves	d°	8 Février 1899 (B							
d°	Lieutenant en 1er	1er Avril 1902							Détaché au 6e Regt de Dragons du 25 juillet au 24 Septembre 1904 inclus
28e Régiment d'Infanterie	d°	12 Juillet 1903 (C							
27e d° (Stagiaire à	d°	21 Novembre 1904							
l'Etat Major du 19e Corps d'Armée)	d°	22 Octobre 1906							
Stagiaire à la 16e Batterie du 12e d'artillerie	d°	19 Décembre 1907							A suivi les cours de l'École Supre de Guerre du 26 octobre 1904 au 20 octobre 1906 inclus
98e Régiment d'Infanterie (maintenu stagiaire)	Capitaine	24 Décembre 1907							
d° stagiaire à l'Etat Major du 19e Corps d'Armée	d°	23 Janvier 1908							A obtenu le brevet d'Etat Major
25e Bataillon de Chasseurs à pied (maintenu à l'Etat Major du 19e Corps jusqu'à la fin de son stage (22 Octobre 1908)	d°	24 Septembre 1908							
Etat Major du 20e Corps d'Armée	Capitaine H.C.	24 Octobre 1910							
Totaux à reporter.									

(1) Indiquer, suivant le cas, de qui émane l'autorisation de mariage, ainsi que la date de cette autorisation.
(2) Indiquer, s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux séparations de corps et de biens, au divorce, au veuvage, à un nouveau mariage, option, changements de nom (dates du décret ou du jugement), etc.

Très. n° 124. — Nancy et Paris, Berger-Levrault. — 1.

SERVICES. — POSITIONS DIVERSES.

DÉSIGNATION des différents corps, positions diverses, écoles, missions, etc., où l'officier a servi. 1	GRADES successivement obtenus. 2	DATES correspondant à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2. 3	DURÉE DES SERVICES En activité. Ans. 4	Mois. 5	Jours. 6	En non-activité. Ans. 7	Mois. 8	Jours. 9	OBSERVATIONS. 10
		Report. . . .							
		Totaux.							

Date de la cessation de service dans le corps :
Motifs de la cessation de service dans le corps :
Lieu où l'officier se retire :
Pour les décédés, genre et lieu de mort, s'il y a lieu :

CAMPAGNES	ANS.	MOIS.	AFFAIRES auxquelles l'officier a pris part. (Dates des affaires.)
Tunisie du 10 mars 1899 au 25 août 1900			
Corps expédre de Chine du 26 août 1900 au 11 août 1901			
Tunisie du 12 août 1901 au 19 juin 1903			
Algérie du 19 janvier 1907 au 19 décembre 1907			
Amalat d'Oudjda (guerre) du 20 décembre 1907 au 10 janvier 1908			
Algérie du 11 janvier 1908 au 23 Octobre 1908			

BLESSURES :

De guerre. | En service commandé.

1° Actions d'éclat et citations à l'ordre de l'armée.

2° Lettres et témoignages officiels de satisfaction du ministre, etc.

DÉCORATIONS :

Françaises	Étrangères.
a reçu la Médaille de Chine (1900-1901) a reçu la médaille commémorative du Maroc avec l'agrafe "Oudjda" Nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 31 Xbre 1912 pour prendre rang du même jour était en activité de service à cette date à l'Etat Major du 20e Corps d'armée en qualité de capitaine breveté H.C.	Officier du Nicham Iftikar

Nous, soussigné, ~~Trésorier du~~ Chef d'Etat Major, certifions l'exactitude du présent état des services établi par nos soins d'après les dispositions de l'article 56 du décret du 20 mars 1906, portant règlement sur l'administration des corps de troupe.

A Nancy, le 25 Janvier 1913.

~~Vérifié :~~
~~Le Major,~~

~~Vu : Le Président du Conseil d'administration,~~

Le ~~Trésorier~~ Chef d'Etat-Major
Bertrand

20e CORPS D'ARMÉE ÉTAT-MAJOR

CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

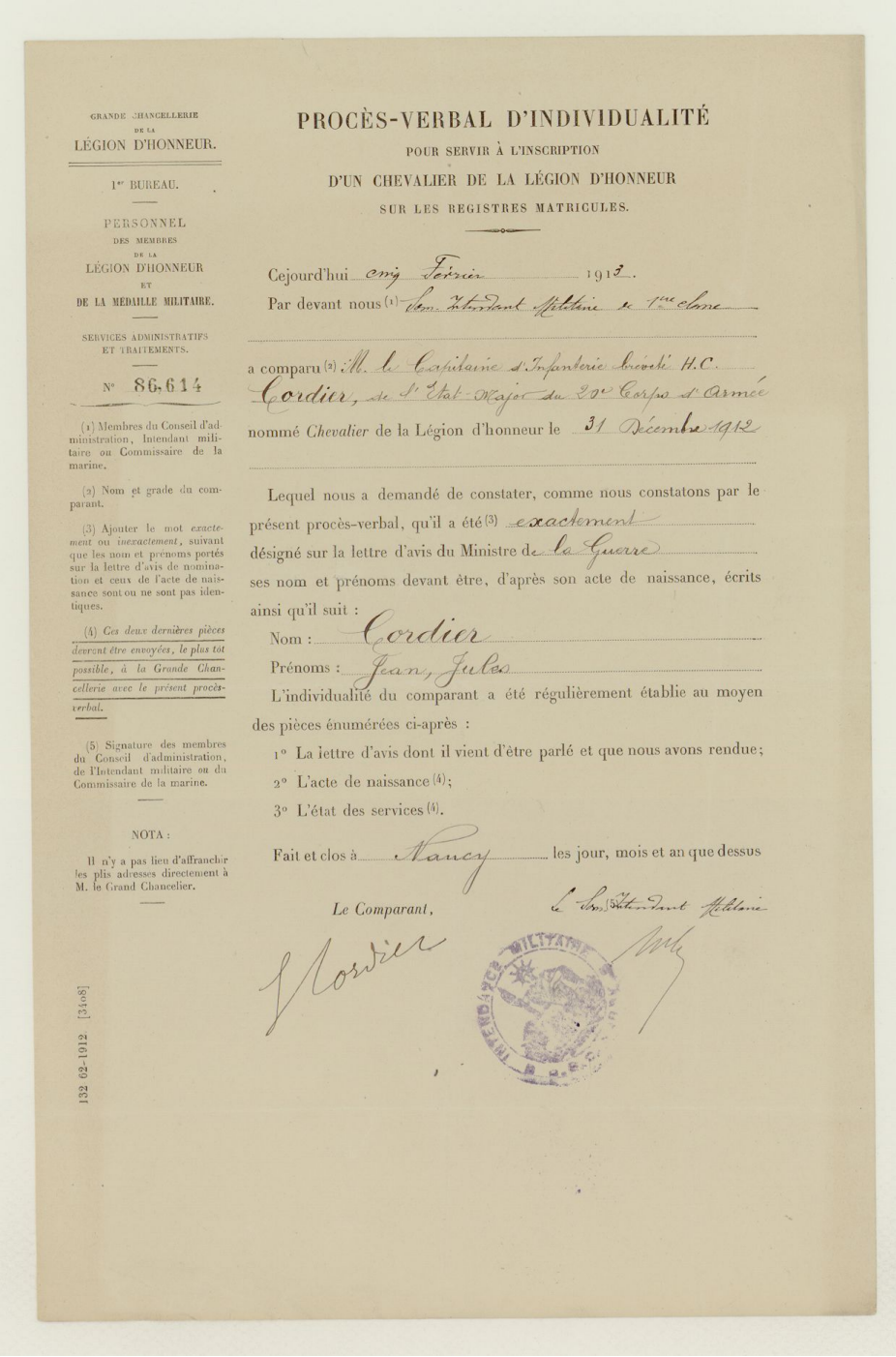

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRAITEMENTS.

N° 86,614

(1) Membres du Conseil d'administration, Intendant militaire ou Commissaire de la marine.

(2) Nom et grade du comparant.

(3) Ajouter le mot *exactement* ou *inexactement*, suivant que les nom et prénoms portés sur la lettre d'avis de nomination et ceux de l'acte de naissance sont ou ne sont pas identiques.

(4) *Ces deux dernières pièces devront être envoyées, le plus tôt possible, à la Grande Chancellerie avec le présent procès-verbal.*

(5) Signature des membres du Conseil d'administration, de l'Intendant militaire ou du Commissaire de la marine.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

132 62-1912 [3108]

PROCÈS-VERBAL D'INDIVIDUALITÉ

POUR SERVIR À L'INSCRIPTION

D'UN CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

SUR LES REGISTRES MATRICULES.

Ce jourd'hui cinq Février 1913.

Par devant nous (1) Com. Intendant Militaire de 1re classe

a comparu (2) M. le Capitaine d'Infanterie breveté H.C. Cordier, de l'Etat Major du 20e Corps d'armée

nommé *Chevalier* de la Légion d'honneur le 31 Décembre 1912

Lequel nous a demandé de constater, comme nous constatons par le présent procès-verbal, qu'il a été (3) exactement désigné sur la lettre d'avis du Ministre de la Guerre ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits ainsi qu'il suit :

Nom : Cordier

Prénoms : Jean, Jules

L'individualité du comparant a été régulièrement établie au moyen des pièces énumérées ci-après :

1° La lettre d'avis dont il vient d'être parlé et que nous avons rendue;

2° L'acte de naissance (4);

3° L'état des services (4).

Fait et clos à Nancy les jour, mois et an que dessus

Le Comparant,

L'Intendant Militaire

Cordier

CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

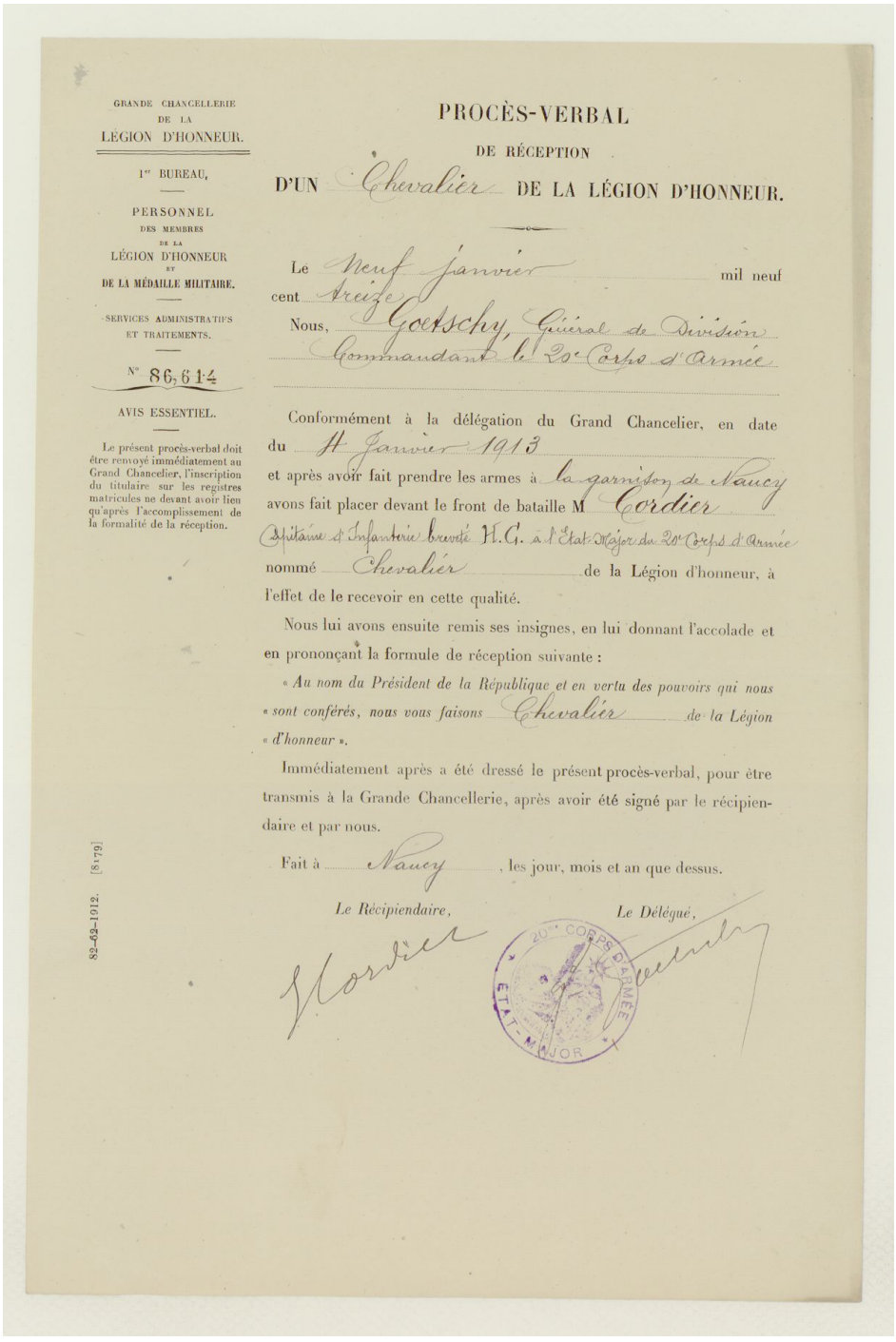

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU,

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR
ET
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET TRAITEMENTS.

N° 86,614

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Neuf janvier mil neuf cent treize

Nous, Goetschy, Général de Division Commandant le 20e Corps d'Armée

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 4 Janvier 1913 et après avoir fait prendre les armes à la garnison de Nancy avons fait placer devant le front de bataille M Cordier Capitaine d'Infanterie breveté H.C. à l'Etat Major du 20e Corps d'Armée nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* Chevalier *de la Légion* « *d'honneur* ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Nancy, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, *Le Délégué,*

20e CORPS D'ARMÉE ETAT-MAJOR

82-63-1912. [8179]

CORDIER Jean Jules **N° de la notice** : L0589035

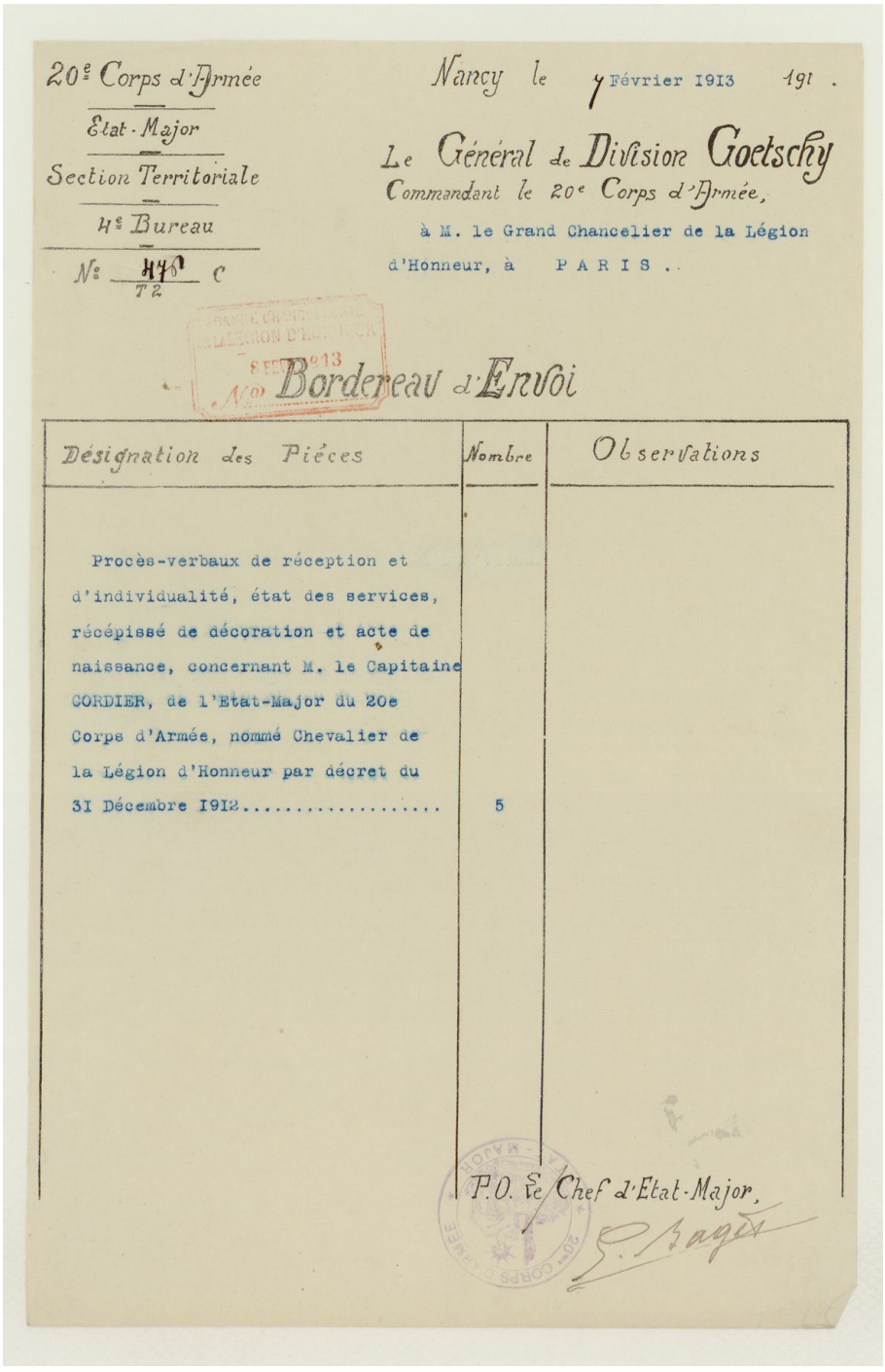

20e Corps d'Armée
Etat-Major
Section Territoriale
4e Bureau
N° 447/72 C

Nancy le 7 Février 1913 191 .

Le Général de Division Goetschy
Commandant le 20e Corps d'Armée,

à M. le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, à PARIS..

8 FEV 1913

N° Bordereau d'Envoi

Désignation des Pièces	Nombre	Observations
Procès-verbaux de réception et d'individualité, état des services, récépissé de décoration et acte de naissance, concernant M. le Capitaine CORDIER, de l'Etat-Major du 20e Corps d'Armée, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 31 Décembre 1912.....	5	

P.O. Le Chef d'Etat-Major,